Cfdt: INTERCO TARN

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Personnels respectés : Services publics de qualité

Profession de foi CAP

Centre de gestion du Tarn

Des femmes et des hommes au service des agents, au service du service public !

Élections professionnelles
Vote électronique
du 3 au 10 décembre 2026
pour le Centre de gestion du Tarn

Les CAP aujourd'hui : un rôle recentré, mais toujours essentiel

La réforme des CAP a modifié leurs compétences. Elles n'examinent plus systématiquement les avancements de grade et les promotions, qui relèvent désormais d'autres instances et procédures.

→ **Mais les CAP restent un lieu d'échange, d'information et de dialogue** sur des situations individuelles et collectives, notamment en matière de mobilité, de discipline, de licenciement ou de **titularisation.**



La CFDT, c'est bien plus que la CAP !

Nous agissons au quotidien, sur le terrain, et bien au-delà de la seule instance CAP, pour défendre vos droits et faire respecter vos intérêts.

Ensemble, plus forts !

ÉCOUTE & ACCOMPAGNEMENT

Nous sommes à vos côtés pour vous écouter, vous conseiller et vous orienter dans vos démarches, à chaque étape de votre parcours professionnel.

CONSEIL MÉDICAL

Nous vous accompagnons dans vos démarches auprès du Conseil médical, notamment en cas d'arrêt de travail, de reclassement ou de reconnaissance de votre état de santé.

DÉFENSE DES CARRIÈRES

Nous intervenons auprès des collectivités pour défendre vos situations : avancements, révisions d'évaluation, situations administratives, conditions de travail…

RECOURS ADMINISTRATIFS

Nous vous aidons à constituer vos recours et à faire valoir vos droits face aux décisions administratives.

SERVICE JURIDIQUE

La CFDT met à votre disposition un service juridique pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches, jusqu'au contentieux si nécessaire.

Votre carrière, notre engagement !

Cfdt: INTERCO TARN

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Personnels respectés : Services publics de qualité

Parlons concret !

Être représentant CFDT au sein des **CAP du Centre de gestion du Tarn,** c'est porter votre voix, défendre vos droits et agir pour une fonction publique plus juste et plus équitable. **Nos priorités :**

Vous écouter et vous conseiller
Un accompagnement personnalisé pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches.

Vous accompagner au Conseil médical
Un soutien dans la constitution de vos dossiers, le suivi de votre santé et la recherche de solutions adaptées.

Intervenir auprès des collectivités
Pour défendre vos droits, porter vos demandes et faire avancer les dossiers qui vous concernent.

Soutenir vos parcours professionnels
Avancements, promotions, mobilité, formation… Nous veillons à ce que chaque agent soit reconnu et valorisé.

Sécuriser vos droits
Recours administratifs, conseils juridiques, jusqu'au contentieux si nécessaire.

Des agents accompagnés, c'est un service public plus fort !

Nous défendons une fonction publique qui reconnait l'engagement de ses agents, qui respecte leurs droits et qui investit dans ses services publics.

Voter CFDT, c'est donner du poids à une organisation qui agit et qui défend les agents !

Vote électronique
du 3 au 10 décembre 2026
POUR LE CENTRE DE GESTION DU TARN



Rejoignez-nous !

Syndicat Interco du Tarn
25 bis rue de la Madeleine
81000 Albi

06 85 42 99 43
(tracts et infos)
interco81@interco.cfdt.fr

COORDINATION SYNDICALE DÉPARTEMENTALE CGT DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX

C.A.P. catégorie C

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
#JEVOTECGT
Du 3 au 10 décembre 2026
FONCTION PUBLIQUE



Au Centre de Gestion du Tarn
en Commission Administrative Paritaire

La CGT c'est :

La prise en compte de la spécificité de notre catégorie
La revalorisation de notre carrière
La lutte contre la précarisation

Dans les instances représentatives :
Comité social territorial
Commission administrative paritaire
Conseil médical
Conseil de discipline

Nous sommes les seuls présent(e)s à TOUTES les instances et nous portons votre voix avec conviction et détermination !

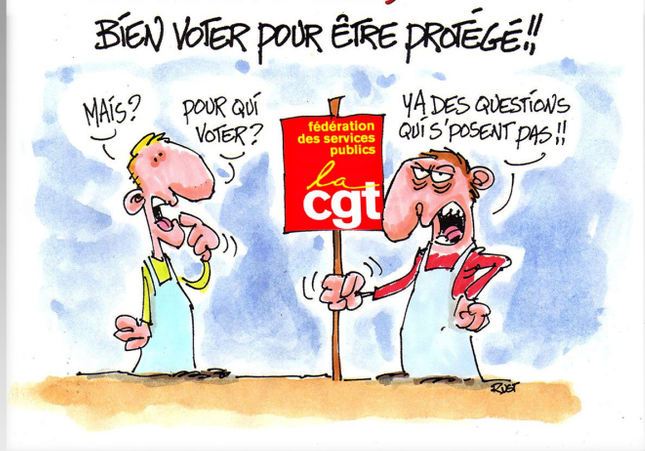
Comme vous, TOUS vos représentant(e)s CGT sont en poste dans leur collectivité

De ce fait nous avons une excellente maitrise des sujets qui vous concernent

Nos interventions sont travaillées, concertées et engagées avec VOUS et pour VOUS

Voter CGT c'est garantir la défense de vos intérêts !

- NAVARRO Richard
- ROJAS Patricia
- FABRE RICARD Isabelle
- BAYLE Pauline
- BAUD Alain
- GROS Gilles
- DEVISI Fabrice
- SANCERE Marielle
- JOLY Florian
- RODRIGUEZ Marie
- ALBA Emmanuelle
- BARBOUX Fanny
- BIRBES Gilles
- KOPACZ Brigitte
- AZAM Nathalie
- COELS Laurent
- VAYRE Rémi
- CLOUSCARD Nelly



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE

3/10 DÉCEMBRE 2026

je vote

fédération des services publics la cgt

VOTER CGT, C'EST ESSENTIEL...

... POUR DONNER AUX FUTUR-ES ÉLU-ES LES MOYENS D'AGIR

afin de défendre les droits et les intérêts collectifs de l'ensemble des agent·es et pour garantir un service public de qualité.

... POUR REVENDIQUER ET OBTENIR DE NOUVEAUX DROITS À L'ÉCHELLE NATIONALE

- Un retour à des CAP de plein exercice, par l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- Une gestion collective des carrières plus adaptée : au niveau national pour la catégorie A, régional pour la catégorie B et départemental pour la catégorie C ;
- Une véritable reconnaissance des qualifications, passant par une refonte des grilles indiciaires ;
- La prise en compte réelle de la pénibilité.

... POUR REVENDIQUER ET OBTENIR DE NOUVEAUX DROITS À L'ÉCHELLE NATIONALE

- Au conseil médical en cas d'accident de service, de maladie professionnelle ou pour les congés liés à mon état de santé (CLM, CLD) ;
- Devant le conseil de discipline.

À LA CAP

Attention, ce document n'est pas un bulletin de vote !

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

Je vote CGT

>> POUR DES REPRÉSENTANT-ES QUI AGIRONT SUR LES SUJETS QUI ME CONCERNENT ET QUI M'ACCOMPAGNERONT POUR :

- Faire valoir mes droits en cas de licenciement ou de refus de titularisation ;
- obtenir la révision de mon entretien professionnel ;
- Accéder au temps partiel ;
- Bénéficier du télétravail dans de bonnes conditions ;
- Faire respecter mon droit à la formation ;
- Faire valoir mes droits en cas de maladie professionnelle ou d'accident de service ;
- Faire valoir mes droits en cas de procédure disciplinaire.

MES MISSIONS ONT UN SENS, MON VOTE AUSSI !

ENSEMBLE, IMPOSONS LE PROGRÈS SOCIAL.

JUIN 2026 | Ne pas jeter sur la voie publique.

www.cgtservicespublics.fr

FO la force syndicale
Services Publics et de Santé

Élections professionnelles
Fonction publique territoriale

CAP C
Commission Administrative Paritaire

Je vote



Du 03 au 10 décembre 2026

Avec FO, défendre les agents de catégorie C

Les agents de catégorie C sont indispensables au fonctionnement quotidien du service public territorial.

Dans les communes, intercommunalités, CCAS, CIAS, établissements publics, services techniques, écoles, crèches, EHPAD, services administratifs, sociaux, culturels ou sportifs, ils assurent des missions essentielles au plus près de la population.

Pourtant, ils sont trop souvent confrontés au manque de reconnaissance, aux bas salaires, aux sous-effectifs, à la pénibilité, aux horaires contraints et aux réorganisations permanentes.

FO revendique :

L'augmentation du point d'indice et des salaires

Une vraie reconnaissance des métiers *de catégorie C*

Des avancements de grade *transparents et accessibles*

La défense du déroulement de carrière

La lutte contre la précarité *et les temps non complets subis*

La prise en compte de la pénibilité *et de l'usure professionnelle*

Le respect des droits statutaires

Des effectifs suffisants *pour assurer un service public de qualité*



Au sein de la CAP composée de représentants du personnel, FO est là pour défendre vos droits !

FO

Défendre chaque agent individuellement

Intervenir sur les refus de titularisation, les procédures disciplinaires et les autres décisions individuelles relevant de la CAP

Faire respecter l'égalité de traitement

Combattre l'arbitraire et le favoritisme

Faire appliquer les règles statutaires



FO ne dépend ni des employeurs, ni des partis politiques.

Notre priorité est claire : défendre les agents, leurs droits, leurs carrières, leurs conditions de travail et leur pouvoir d'achat.

Pour une représentation indépendante, solide et efficace, le 10 décembre 2026…

Je vote FO





Centre De Gestion 81

L'UNSA n'a pas de super-pouvoirs :

- → On ne prédit pas l'avenir.
- → On ne traverse pas les murs.
- → On ne fait pas apparaître des indemnités, un changement d'échelon ou des droits à congés d'un claquement de doigts.

Mais une chose est sûre : ensemble, on peut devenir beaucoup plus forts. Et ça, ce n'est pas de la fiction !

À L'UNSA, NOTRE FORCE, C'EST :

- **Des représentants accessibles** et disponibles.
- **Des militants disponibles** pour vous accompagner.
- **De l'expertise** et une connaissance fine de la règlementation.
- **De l'écoute. Du lien humain. Du concret.**

Pas des héros en cape. Des collègues engagés, qui connaissent votre quotidien et qui agissent avec vous.

PARCE QUE VOS DROITS NE TOMBENT PAS DU CIEL, VOUS AVEZ BESOIN :

- → d'un syndicat qui agit.
- → d'un syndicat qui dialogue quand c'est possible mais se bat quand il faut.



Parce que vous méritez mieux que des super-promesses :

VOTEZ UNSA

FA Autonome Fédération



VOTRE VOIX, NOTRE FORCE !

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

CAP C

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 10.12.2026

Pourquoi voter FA-FPT ?

Autonomie & Indépendance politique

*La **FA-FPT** existe uniquement grâce aux cotisations des adhérents et ne bénéficie d'aucune subvention publique, ce qui est la garantie de notre indépendance ! Chaque syndicat local a la liberté de gestion, d'action et de décision.*

Spécialisation Fonction Publique Territoriale

*Constituée exclusivement d'agents effectuant des missions du service public, la **FA-FPT** est la mieux placée pour comprendre et répondre aux besoins spécifiques des agents des collectivités et établissements locaux.*

Proximité & écoute des agents

*Au quotidien, la **FA-FPT** revendique un syndicalisme de proximité grâce à un maillage territorial proche des agents.*

Notre priorité : améliorer les conditions de travail de tous les agents et défendre ceux dont les situations sont les plus précaires.

En CAP nos représentants du personnel défendent vos droits individuels :

- ✓ DISCIPLINE
- ✓ MOBILITÉ & PARCOURS PRO
- ✓ FORMATIONS
- ✓ CONSEIL MÉDICAL

Quelques revendications nationales

Une carrière qui a du sens

- Prise en compte effective de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Simplification des concours et examens professionnels.
- Une formation au plus proche du territoire et des agents.

Protéger celles et ceux qui font le service public

- Véritable reconnaissance de la pénibilité physique dans les conditions de travail et de la pénibilité psychique.
- Aménagement de carrière en raison de la dureté de certains métiers.

VOTEZ FA-FPT !

La seule organisation syndicale apolitique, libre, autonome & spécialisée dans la fonction publique territoriale !

@fa_fpt — fa_fpt — @fafpt.national — Youtube fa_fpt — www.fafpt.org

Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale (affiliée à la FAFP) - 96 rue Blanche - 75009 PARIS